

## Réouverture des universités : Jean Castex va rencontrer la CPU « dans les prochains jours »

Paris - Publié le jeudi 26 novembre 2020 à 13 h 00 - Actualité n° 200741

Jean Castex, Premier ministre, déclare qu'il rencontrera « dans les prochains jours » la CPU, aux côtés de Frédérique Vidal, ministre de l'Esri, au sujet de la réouverture des universités.

« Le fait que les universités soient de grands lieux collectifs de flux nous empêche aujourd'hui de décider de leur réouverture. Mais nous mesurons l'impact de cette décision et c'est pour cette raison que nous renforçons les dispositifs », indique-t-il.

Il s'exprime le 26/11/2020 lors d'une communication gouvernementale visant à préciser les annonces d'Emmanuel Macron, président de la République le 24/11/2020.

Un peu plus tôt, il avait indiqué concernant le retour des étudiants dans les établissements du supérieur, que cette décision pourra être envisagée « le 20/01, si la période des fêtes de fin d'année ne s'est pas traduite par un rebond de l'épidémie ».

Dans son allocution du 24/11, Emmanuel Macron, président de la République, avait évoqué un retour « 15 jours » après le 20/01/2021, soit le 03/02/2021. Une décision contestée par les présidents d'université d'Udice qui, le 25/11, demandaient à pouvoir accueillir les étudiants « dès début janvier, avec une jauge de 50 % ».

Le Premier ministre annonce par ailleurs la création de « 20 000 emplois étudiants, dont la mission sera de venir en soutien des étudiants décrocheurs. Ce nouveau dispositif représentera un investissement à hauteur de 50 M€ de l'État ».

---

### Doublement du budget des Crous

Selon les informations de News Tank, les 20 000 emplois étudiants seront gérés par les universités, en lien avec les Crous. Jean Castex précise que ces emplois seront d'une durée de quatre mois à raison de 10h par semaine.

Le 12/11/2020, le Premier ministre avait déjà annoncé la création de référents étudiants, qui viendront renforcer le travail des services des Crous, avec notamment 1600 postes dans les résidences universitaires, « pour accompagner les étudiants de première année et les étudiants les plus en difficulté ».

Il annonce par ailleurs le doublement du budget alloué aux Crous pour leur permettre de verser des aides d'urgence. Mesure qui permettra d'aider « 45 000 jeunes supplémentaires à se loger et à se nourrir », pour un coût de « 56 M€ sur les prochains mois ».

## **Insertion : un dispositif spécifique**

« Le gouvernement souhaite en faire encore plus pour les jeunes, qui sont les premières victimes de la crise et dont un nombre croissant risque de rencontrer des difficultés, du fait de la raréfaction des petits emplois », déclare Jean Castex.

Le Gouvernement souhaite « aider les jeunes diplômés qui rencontrent de vraies difficultés à trouver leur premier emploi ».

*« Le Gouvernement va ainsi proposer un dispositif spécifique qui conjuguera un accompagnement par l'Apec ou Pôle emploi, ainsi qu'une allocation financière supplémentaire de 500€ maximum par mois. »*

Il annonce ainsi le doublement des bénéficiaires de la garantie jeune : « Au-delà de la période des études, la crise économique pénalise l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Comme cette crise dure, nous ferons bénéficier 200 000 jeunes, contre 100 000 initialement prévus, de ce dispositif. »

Élisabeth Borne, ministre du travail, déclare que « les premiers résultats du plan "1 jeune 1 solution" sont bons » : « Près d'un million de jeunes ont été embauchés en CDI ou CDD de plus de trois mois depuis le début du mois d'août, un chiffre comparable à l'année 2019 ».

*« Néanmoins, beaucoup de jeunes sont dans des situations très difficiles et nous souhaitons garantir à chacun d'entre eux un accompagnement par un conseiller et un soutien financier selon leurs besoins. »*

## **Le télétravail « restera la règle »**

Jean Castex rappelle que « le télétravail restera la règle et devra être le plus massif possible. Les partenaires sociaux ont entamé une négociation qui est en cours, et dont nous espérons un aboutissement positif ».

*« Nous devons avancer par étapes et vous donner de la visibilité, mais nous ne pourrions franchir chacune de ces étapes que si la situation épidémique nous le permet, si la pression sur nos services hospitaliers se réduit », ajoute-t-il.*

« Nous pourrions atteindre l'objectif des 5 000 cas par jour d'ici la fin de la deuxième semaine de décembre », selon Olivier Véran, ministre de la santé, qui estime que « la pression épidémique reste importante ».

Enfin, Jean Castex déclare que le Gouvernement « présentera la semaine prochaine sa nouvelle stratégie "Tester, alerter, protéger et soigner", ainsi que la stratégie pour le vaccin ».

### **Vaccin : une autorisation possible d'ici fin décembre (O. Véran)**

Concernant les vaccins contre la Covid-19 en cours de développement, Olivier Véran, ministre en charge de la santé, indique que « dans le meilleur des cas, on pourrait avoir une autorisation exceptionnelle d'utilisation d'un ou plusieurs vaccins par l'Autorité européenne du médicament d'ici la fin du mois de décembre. Nous nous mettons donc en possibilité, en capacité, de démarrer une vaccination des publics prioritaires à la fin du mois de décembre ou au début du mois de janvier ».

Il rappelle que trois laboratoires ont déjà fait état de données « très intéressantes et encourageantes » sur l'efficacité de trois vaccins : Pfizer/ BioNtech, Moderna et Astra Zeneca.

Il précise que la Haute autorité de santé a été saisie, dont il attend de « premières recommandations intermédiaires pour la fin du mois de novembre » sur les publics cibles prioritaires, et que ces recommandations seront « consolidées la première quinzaine de décembre ».

### **Des questionnements éthiques**

Il dit aussi avoir saisi le CCNE « tant la question de la vaccination, dans le cadre de cette pandémie en particulier, soulève des questionnements éthiques ».

Pour lui la décision du président de la République de mettre en place un conseil scientifique de suivi et un conseil citoyen est « fondamentale, car la France a beau être le pays de Pasteur, c'est un pays qui doute parfois plus fortement que les autres lorsqu'il s'agit de vaccins et que le vaccin est produit dans des délais aussi contraints ».

## Jean Castex



Date de naissance : 25/06/1965

Parcours	Depuis	Jusqu'à
<b>Premier Ministre - Hôtel de Matignon</b> Premier Ministre	Juillet 2020	Aujourd'hui
<b>Cabinet du Premier Ministre - Hôtel de Matignon</b> Chargé de coordonner la sortie progressive du confinement	Avril 2020	Juillet 2020
<b>Agence nationale du Sport</b> Président	Avril 2019	Juillet 2020
<b>DIGES</b> Délégué interministériel aux grands événements sportifs	Janvier 2018	Juillet 2020
<b>Jeux Olympiques et Paralympiques 2024</b> Délégué interministériel	Septembre 2017	Juillet 2020
<b>Conseil départemental des Pyrénées-Orientales</b> Conseiller départemental	2015	Juillet 2020
<b>Prades (Pyrénées-Orientales)</b> Maire (UMP)	Mars 2008	Juillet 2020
<b>Conseil régional du Languedoc-Roussillon</b> Conseiller régional	2010	2015
<b>Présidence de la République (Chef de l'État : Nicolas Sarkozy)</b> Secrétaire général-adjoint	Février 2011	Mai 2012
<b>Présidence de la République (Chef de l'État : Nicolas Sarkozy)</b> Conseiller (pour les affaires sociales)	Novembre 2010	Février 2011
<b>Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité (Ministre : Xavier Bertrand)</b> Directeur de cabinet	Juin 2007	2008
<b>Ministère de la Santé (Ministre : Xavier Bertrand)</b> Directeur de cabinet	Septembre 2006	Mars 2007
<b>Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (actuelle DGOS)</b> Directeur	2004	2006
<b>Université Robert Schuman – Strasbourg 3</b> Professeur associé	2002	2005
<b>ENA</b> Maître de conférence de finances publiques	2002	2005

Fiche n° 39889, créée le 03/07/20 à 12:19 - MàJ le 03/08/20 à 16:05

<b>Chambre régionale des comptes d' Alsace</b> Président	2001	2004
<b>Préfecture du Vaucluse</b> Secrétaire général et sous-préfet chargé de la politique de la ville	1999	2001
<b>Conseil départemental du Var</b> Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales du Var	1996	1999
<b>ENA</b> Membre du jury du concours d'entrée	Septembre 1995	Décembre 1995
<b>Cour des comptes</b> Secrétaire du comité de liaison entre la Cour des comptes et les Chambres régionales des comptes	Mars 1993	Avril 1995
<b>Établissement &amp; diplôme</b>	<b>Année(s)</b>	
<b>Ecole nationale d'administration</b> Élève dans la promotion Victor Hugo	1991	1991
<b>Institut d'études politiques de Paris</b> Diplômé	1986	1986

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »